

Retraites : « Un déficit construit de toutes pièces »

Un rapport rendu, jeudi, par le Conseil d'orientation des retraites annonce de lourds déficits en 2025. C'est une présentation biaisée, selon l'association des Économistes atterrés.

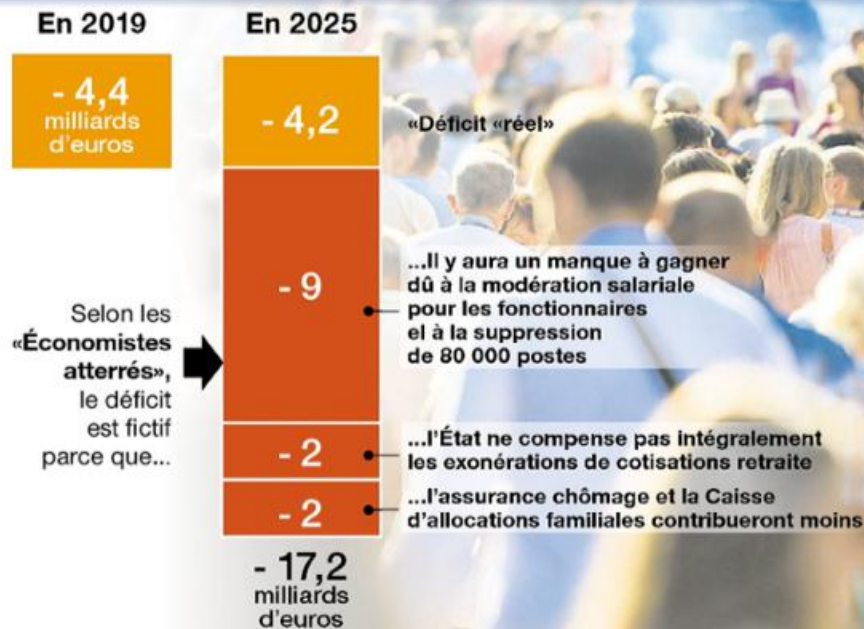
Alors que se prépare la grève du 5 décembre contre la réforme des retraites, le Conseil d'orientation des retraites (Cor) a jeté un pavé dans la mare en livrant, jeudi, ses projections pour 2025. Pour ces experts, le déficit du régime atteindrait 7,9 à 17,2 milliards en 2025 selon les prévisions de croissance et les approches. Les Économistes atterrés, qui sont classés à gauche, ont passé au crible le rapport du Cor et le jugent biaisé. Pour eux, le déficit est « construit de toutes pièces ».

« Le secrétariat du Cor, ce sont des fonctionnaires rattachés à Matignon, rappelle Henri Sterdyniak, le président des Économistes atterrés. Ils font ce qu'on leur dit de faire. La question qu'on leur pose était : que faut-il faire pour rééquilibrer le régime de retraite en 2025 ? Ils sont donc obligés de partir du principe qu'il y a un déficit. C'est une construction. » L'économiste s'attaque une à une aux hypothèses qui soutiennent cette construction.

La masse salariale des fonctionnaires diminue

Dans l'hypothèse du Cor, une part du déficit de 17,2 milliards en 2025 est liée aux décisions du gouvernement concernant la fonction publique : baisse de 80 000 emplois de fonctionnaire d'ici à 2022, gel du point d'indice d'ici là, puis blocage du pouvoir d'achat. « Cela représente neuf milliards d'euros de cotisations employeur en moins pour le régime de retraite, souligne Henri Sterdyniak. Ce sont neuf milliards que l'État – notamment les collectivités territoriales – ne dépensera pas par ailleurs et qui amélioreront ses finances. C'est donc un jeu de vases com-

Un déficit contesté de 17,2 milliards d'euros en 2025



Source : Conseil d'orientation des retraites, Économistes atterrés.

municants. Si l'État continue de verser ce qu'il verse actuellement, le déficit ne serait que de 8 milliards. »

Les allègements de charges ne sont pas compensés

L'État a décidé, pendant la crise des Gilets jaunes, de baisser des charges sociales sans les compenser pour la caisse de retraites. Sur les heures supplémentaires, sur le forfait social qui permet, par exemple, de verser de l'intéressement en payant moins de cotisations, sur la prime de fin d'année et sur la CSG réduite pour certains retraités. Henri Sterdyniak

calcule que deux milliards d'euros manquent ainsi aux régimes de retraite. Dans l'entourage du gouvernement, on souligne qu'en 2020, seuls les 400 millions d'euros liés au forfait social ne seront pas compensés.

L'Unédic et la Caf contribuent moins

Compte tenu de la baisse du chômage envisagée, le Cor estime que l'assurance chômage (Unedic) versera moins d'argent au régime de retraite puisqu'il y a aura moins de chômeurs et donc moins de cotisations retraite. Autant que l'État n'aura pas à

verser pour équilibrer les comptes de l'assurance chômage.

La Caisse d'allocations familiales (Caf) baissera aussi ses versements à cause d'une légère baisse de la natalité et du nombre de parents au foyer. « Le congé parental a, par ailleurs, été réformé pour faire en sorte que les hommes en prennent une partie, explique Henri Sterdyniak, mais ils le font peu alors que la part des femmes a été réduite. Donc il y a moins de cotisations retraite à compenser. » Au total, cela représente 2 milliards d'euros

Even VALLERIE..